AR CONTROLE DE LEGALITE : 091-219105210-20261007-2026238-DE
en date du 13/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026238

Ville de
RIS-ORANGIS

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS

DÉCISION N°2026/238
Du mercredi 7 octobre 2026
Décision autorisant la signature de l'avenant n°2 au lot 1 « VRD » du marché 2025-03 relatif au « projet d'aménagement d'espaces publics et paysagers le long des rives de la Seine » avec l'entreprise COLAS France

Le Maire de Ris-Orangis,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment :
- Les articles L2194-1 à L2194-3 relatifs à la modification des marchés publics,
- Les articles R2194-1 à R2194-3 relatifs aux modifications non substantielles des marchés,

VU l'article R2124-2 1° du code de la commande publique relatif aux procédures formalisées pour les marchés dont la valeur estimée hors taxes du besoin est supérieure aux seuils européens,

VU la décision n°2025-126 du 02 mai 2025 portant signature du lot n°1 « VRD – terrassement – réseaux et revêtement » du marché relatif au projet d'aménagement d'espaces publics et paysagers le long des rives de la Seine pour un montant maximum de 7.000.000 € HT sur 48 mois,

VU le marché 2025-03 en son lot n°1 signé le 19 mai 2025 et notifié le jour suivant à l'entreprise titulaire COLAS France dont le siège social se situe 1 rue du colonel Pierre Avia – CS 81755 – 75730 Paris Cedex,

CONSIDÉRANT que le marché en cours d'exécution nécessite l'ajout de nouvelles prestations correspondant à des besoins identifiés après la conclusion du contrat ; Que ces prestations relèvent du même objet que celles prévues initialement et ne modifient pas la nature du marché ; Que l'ajout de lignes au BPU n'a pas pour effet de bouleverser l'économie générale du marché ; Que cette modification constitue une modification non substantielle, au sens de l'article R2194-3 du Code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que ces nouvelles lignes au bordereau des prix unitaires ne modifient pas la nature globale du marché de travaux et s'inscrivent strictement dans l'objet initial de l'accord-cadre sans avoir pour effet d'introduire des conditions qui auraient pu permettre l'admission d'autres candidats ou la sélection d'une offre différente lors de la procédure initiale, sans modifier l'équilibre économique du marché en faveur du titulaire ni entraîner de dépassement du montant maximal contractuel de l'accord-cadre à bons de commande ;

CONSIDÉRANT que les nouveaux prix ajoutés au BPU, objet du présent avenant se décomposent comme suit :
- Index : 6.14.1 Description : Fourniture et pose de banc modèle Seine BB, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 551,00 €.HT
- Index : 6.14.2 Description : Fourniture et pose de table modèle Seine TP/BB, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 689,00 €.HT
- Index : 6.14.3 Description : Fourniture et pose de banc modèle Seine UB/ac, sans dossier,

Ville de
RIS-ORANGIS

y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 158,00 €.HT

- Index : 6.14.4 Description : Fourniture et pose de banc modèle Seine UB/ac, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 652,00 €.HT
- Index : 6.14.5 Description : Fourniture et pose de transat modèle Seine TR/si, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 209,00 €.HT
- Index : 6.14.6 Description : Fourniture et pose de corbeilles Luna C20 Tri sélectif de chez UNIVERS & CITE, y compris toutes sujétions de réalisation et de fixations dans un massif béton. Prix unitaire : 132,00 €.HT
- Index : 6.14.7 Description : Fourniture et pose de arceaux vélos Lucine de chez SERI avec logo GPS, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué ou scellement dans des pavés granit. Prix unitaire : 134,00 €.HT
- Index : 6.14.8 Description : Fourniture et pose de garde-corps Prades de chez URBAN-NT ou équivalent, y compris toutes sujétions de fixations. Prix unitaire : 400,00 €.HT
- Index : 6.14.9 Description : Fourniture et pose de barrière tournante longueur 1,8m de chez PROCITY ou équivalent, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 035,00 €.HT

CONSIDÉRANT que l'intégration de ces nouveaux prix doit faire l'objet d'un avenant au marché, la collectivité peut procéder à la signature de l'avenant n°2 au lot n°1 avec la société COLAS France, sans incidence financière,

---

DÉCIDE

ARTICLE 1er : DE SIGNER l'avenant n°2 du lot n°1 « VRD » du marché 2025-03 relatif au « projet d'aménagement d'espaces publics et paysagers le long des rives de la Seine » avec l'entreprise COLAS France, dont les nouveaux prix du BPU sont intégrés comme suit :

- Index : 6.14.1 Description : Fourniture et pose de banc modèle Seine BB, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 551,00 € .HT,
- Index : 6.14.2 Description : Fourniture et pose de table modèle Seine TP/BB, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 689,00 € HT,
- Index : 6.14.3 Description : Fourniture et pose de banc modèle Seine UB/ac, sans dossier, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 158,00 € HT,
- Index : 6.14.4 Description : Fourniture et pose de banc modèle Seine UB/ac, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 652,00 € HT,
- Index : 6.14.5 Description : Fourniture et pose de transat modèle Seine TR/si, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 209,00 € HT,
- Index : 6.14.6 Description : Fourniture et pose de corbeilles Luna C20 Tri sélectif de chez UNIVERS & CITE, y compris toutes sujétions de réalisation et de fixations dans un massif béton. Prix unitaire : 132,00 € HT,
- Index : 6.14.7 Description : Fourniture et pose de arceaux vélos Lucine de chez SERI avec logo GPS, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué ou scellement dans des pavés granit. Prix unitaire : 134,00 € HT,
- Index : 6.14.8 Description : Fourniture et pose de garde-corps Prades de chez URBAN-NT ou équivalent, y compris toutes sujétions de fixations. Prix unitaire : 400,00 € HT,
- Index : 6.14.9 Description : Fourniture et pose de barrière tournante

Ville de
RIS-ORANGIS

longueur 1,8m de chez PROCITY ou équivalent, y compris toutes sujétions de fixations dans les dalles en béton préfabriqué. Prix unitaire : 1 035,00 € HT.

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte :
Transmis en Préfecture
le : 13 OCT. 2026
Publié le :
Notifié le : 13 OCT. 2026
La présente décision peut faire l'objet d'un recours
Devant le Tribunal Administratif de Versailles
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Le Tribunal Administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur www.telerecours.fr

ARTICLE 2 : DIT que la présente décision sera publiée sous forme électronique sur le site de la Ville et au registre des délibérations.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :
- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Monsieur le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 7 octobre 2026.

Le Représentant légal du pouvoir adjudicateur
Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud

MAIRIE DE RIS-ORANGIS